19 septembre 2019
Français
Original : anglais*

Vingt-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique
Balaclava (Maurice)
16-20 septembre 2019

Projet de rapport

Rapporteur : Michael Addo (Ghana)

Examen de thèmes spécifiques par des groupes de travail

Thème c) : Lutte contre le blanchiment d'argent, les flux financiers illicites et l'utilisation du darknet et des cybermonnaies dans le cadre du commerce de la drogue

1. Le groupe de travail a tenu deux séances, les 18 et 19 septembre 2019. Le Directeur de la cellule de renseignement financier de Maurice a fait une présentation audiovisuelle. Au cours de ses travaux, le groupe de travail a formulé les observations suivantes :

a) Alors que le trafic de drogues est en augmentation sur le continent africain, le nombre d'enquêtes sur des affaires de blanchiment de l'argent de la drogue reste très limité ;

b) Les services de détection et de répression enregistrent assez peu d'affaires dans lesquelles le darknet et les cybermonnaies sont utilisés pour le commerce de la drogue, mais le nombre d'affaires de ce type est en augmentation. Dans le même temps, la législation portant sur la réglementation des cybermonnaies, leur gel, leur confiscation et autres, est insuffisante ;

c) Les services de détection et de répression des infractions en matière de drogues, ainsi que les autres organismes de détection et de répression, rencontrent des difficultés pour enquêter sur les flux financiers et le blanchiment d'argent liés au trafic de drogues, y compris l'utilisation des cybermonnaies, et ils ont besoin de suivre une formation spécialisée et d'étudier les meilleures pratiques en vigueur dans les pays qui ont déjà mené des enquêtes de ce type ;

d) La coopération nationale et internationale entre les services de détection et de répression (police, douanes, cellules de renseignement financier, etc.), le ministère public, les autorités fiscales, les services bancaires et le secteur privé sont essentielles pour que les enquêtes sur le blanchiment de l'argent de la drogue

* Disponible uniquement en anglais, arabe et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

Merci de recycler

aboutissent. Les règles du GAFI devraient être appliquées dans tous les pays, à commencer par les dispositions institutionnelles et l'examen de la législation ;

e) Dans certains cas, on note un recours intensif aux passeurs de fonds, qui transportent des liquidités d'un montant inférieur à ce qui est considéré comme un « indicateur de risque », ainsi que l'utilisation de cartes de débit pour faire passer d'un pays à l'autre de grosses quantités d'argent générées par la criminalité organisée en général, et le trafic de drogues en particulier ;

f) Une lutte efficace contre le trafic illicite de drogues passe nécessairement par des enquêtes professionnelles et poussées sur ces affaires et sur le blanchiment d'argent lié au trafic afin de s'assurer que les avoirs sont identifiés, gelés voire confisqués, de façon à porter un coup sérieux aux groupes de trafiquants de drogues.

2. Le groupe de travail a adopté les recommandations suivantes :

a) Les gouvernements sont encouragés à intensifier la coopération nationale et internationale entre les services de détection et de répression (police, douanes, cellules de renseignement financier, etc.), le ministère public, les autorités fiscales, les services bancaires et le secteur privé pour faire en sorte que les enquêtes sur le blanchiment d'argent lié au trafic de drogues aboutissent ;

b) Les gouvernements devraient prendre les mesures qui s'imposent pour étudier les meilleures pratiques en vigueur dans d'autres pays s'agissant des enquêtes sur le blanchiment de l'argent de la drogue et l'utilisation du darknet et des cybermonnaies pour le trafic de drogues et le blanchiment d'argent, et les meilleures pratiques s'agissant de la confiscation des biens et de leur gestion ;

c) Les gouvernements devraient prendre les mesures qui s'imposent pour donner aux agents de première ligne une formation de base sur le blanchiment de l'argent et l'utilisation du darknet et des cybermonnaies à cette fin, pour constituer une masse critique de connaissances et s'assurer que des mesures adaptées sont prises et que les éléments de preuve utiles sont recueillis et conservés comme il se doit. À cette fin, des outils de formation élaborés par le Programme mondial contre le blanchiment d'argent de l'ONUDC pourraient être utilisés.